

Rapport de Synthèse Du questionnaire sur

« La réglementation et la gestion de la pêche dans

Notre département des Hautes Pyrénées »

Sondage ONLINE

CONTEXTE ET OBJECTIF

Au 11 Juin 2015, date de la clôture des participations à ce sondage, 304 questionnaires vont permettre de faire ce rapport. Ceux-ci ont été rempli via les réseaux sociaux (Facebook) et les forums spécialisés ainsi que des versions papiers placés dans les différents magasins de la banlieue Tarbaise.

Ce questionnaire dont les participants restent anonymes n'a été créé par aucune intense de la pêche. Il est le fruit de pêcheurs qui défendent leurs idées et il a pour but de mieux connaître le profil et le ressenti des pêcheurs qui pratiquent leur loisir sur le département des Hautes Pyrénées.

Quand "des pêcheurs avides de prises multiples" demandent toujours plus de poissons lâchés dans nos rivières, une soi-disant "minorité" se pose depuis maintenant quelques années, des questions sur le bienfondé de ce type de gestion pour l'avenir de nos rivières, des poissons sauvages et sur l'avenir de notre passion. Aujourd'hui, croire que seule la gestion halieutique peut permettre au pêcheur de prendre du poisson est une idée préconçue. Ceux qui pensent que c'est la solution-miracle pour prendre plein de gros poissons se trompent.

Le développement du tourisme de masse et de toutes les activités qui en découlent, notamment celui du tourisme pêche ; a considérablement bousculé et modifié la qualité de la pêche ainsi que la politique de notre fédération. L'apport de pêcheurs extérieurs à notre département durant la période estivale est assez important, jusqu'à représenter 58% des pêcheurs présents sur le territoire des Hautes-Pyrénées. Il est un vecteur de croissance importante et indispensable au développement de notre département. Cependant, la réglementation et la gestion sont-elles en harmonie avec cet apport de "nouveaux" pêcheurs. Même si le nombre de permis est en baisse, l'apport de pêcheurs extérieur à notre département durant la période estivale est assez important, jusqu'à représenter 58% des pêcheurs présents sur le territoire des Hautes-Pyrénées. Il est un vecteur de croissance important et indispensable au développement de notre département. Cependant, la réglementation et la gestion sont-elles en harmonie avec cet apport de "nouveaux" pêcheurs.

Ce questionnaire a été fait pour faire la lumière sur les réelles attentes des pêcheurs, leur vision de la pêche aujourd'hui et surtout pour leur donner la parole.

Cette synthèse sera divisée en 2 grandes parties. La première sera en rapport avec les cours d'eau de plaine et de montagne. La deuxième sera en rapport avec les lacs de montagne.

Des questions en rapport avec la pêche, la gestion et la garderie, permettent à ce sondage de nous faire comprendre les différentes attentes des pêcheurs au niveau de la qualité de pêche et de la gestion. A la fin, seront présentées un éventail de plusieurs observations de pêcheurs. Ce questionnaire leur a permis d'une certaine façon de dire ce qu'il pense! (Il a été décidé de ne pas faire apparaître certains commentaires pouvant être jugés outrageants).

SOMMAIRE

*	1 –LES PARTICIPANTS	
*	Résidez-vous dans les Hautes Pyrénées	Page6
*	Quel âge avez-vous	Page6
L	es Cours d'eau des Hautes Pyrénées	
*	2 –LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES COURS D'EAU	
*	Combien de fois pêchez-vous les cours d'eau ou les lacs de montagne	
*	des Hautes Pyrénées durant l'année?	Page7
	Quelle technique de pêche pratiquez-vous?	
	Dans quel(s) milieu(x) pratiquez-vous la pêche?	
*	Pratiquez-vous le no-kill?	Page8
*	Quel type de permis possédez-vous pour pratiquer la pêche	
	dans notre département?	Page9
*	Pratiquez-vous la pêche dans d'autres départements ?	Page10
*	Quelle somme d'argent (approximation) avez-vous dépensé l'année dern	ière
	pour la pêche (matériel, hôtel, restaurant) ?	Page10
*	3 –LES PARTICIPANTS ET LA GESTION DES COURS D'EAU	
*	Que pensez-vous de la publicité faite par la fédération de pêche des	
	Hautes Pyrénées via la presse et son blog pour promouvoir la pêche?	Page11
*	Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous pri ou dépassé lors de	vos
	sorties, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire?	
	(hors lacs de montagne)	Page11
*	Êtes-vous contant de la gestion pratiquée actuellement sur les	
	différents milieux (rivière et ruisseau de plaine et de montagne)?	Page12
*	Pour quel type de gestion êtes-vous ?	Page12
*	Pensez-vous que l'avenir de la pêche réside dans le fait de déverser	
	régulièrement du poisson de taille règlementaire issu de pisciculture	
	dans nos cours d'eau?	Page13
*	Seriez-vous prêt à pêcher un cours d'eau géré de telle façon à n'avoir	
	aucun poisson issu de pisciculture (reproduction naturelle), même	
	si la réglementation de celui-ci est plus stricte que sur d'autres cours d'ea	u?Page13
*	De manière générale, pensez-vous que la réglementation actuelle est	
	suffisante pour permettre de préserver la ressource halieutique	
	(taille légale, quotas)	Page14

*	Pensez-vous qu'il reste encore des truites de souche endémique dans	
	nos cours d'eau?	Page14
**	Pensez-vous que les truites de souche endémique dans nos cours d'eau	
	sont assez protégées pour éviter leur extinction?	
*	Etes-vous bénévole dans une aappma?	Page16
*	Êtes-vous content des actions menées par les différentes associations du	
	département (aménagements des cours d'eau, gestion) ?	Page16
*	Seriez-vous prêt à intégrer et à participer aux actions menées par les	
	associations pour défendre vos idées?	Page17
*	Pensez-vous que les travaux de réhabilitation des frayères, d'aménagement	
	des cours d'eau soient indispensables et même à privilégier pour l'avenir	
	de la pêche?	Page18
		- 0 -
•	4 –LES PARTICIPANTS ET LA GARDERIE SUR LES COURS D'EAU	
		Do ~ o 1 0
*	Depuis ces 5 dernières années, vous avez été contrôlé combien de fois ?	
	Avez-vous déjà été verbalisé pour non-respect de la réglementation?	Page 19
***	Pensez-vous qu'un manque de contrôle peut entraîner une incitation	
	aux non respects du règlement en vigueur ou du braconnage?	Page 19
**	Pensez-vous que le nombre de personne dédié à la surveillance et aux	
	contrôles est assez suffisant?	Page 20
***	Avez-vous déjà entendu parler des gardes pêche "particulier"?	Page 20
•	7.vez vous deju entendu puner des gardes peene particuler	480 20
•	Tivez vous deju entendu puner des gurdes peene purticulier	486 20
	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT	
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT	Page 21
*		Page 21
*	<u>5-LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT</u>	Page 21
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT	Page 21
* <i>L</i> *	5 - LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 - LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE	Page 21
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de	Page 21
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille	Page 21
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire?	Page 21
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT. Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour	Page 21 <i>ées</i> Page 23
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac?	Page 21 <i>ées</i> Page 23
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac? Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou	Page 21 <i>éeS</i> Page 23 Page 23
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac? Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises	Page 21 <i>éeS</i> Page 23 Page 23
*	5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac? Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises. Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou	Page 21 éesPage 23Page 23Page 24
*	S – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac? Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises. Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises?	Page 21 éesPage 23Page 23Page 24
*	S – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac? Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises? Depuis ces années, avez-vous remarqué une augmentation de la	Page 21 éesPage 23Page 23Page 24Page 24
*	S – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT Les Lacs de montagne des Hautes Pyrén 6 – LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac? Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises. Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises?	Page 21 ées Page 23 Page 23 Page 24 Page 24 Page 25

t Harrist February		
* 2	7-LES PARTICIPANTS ET LA GESTION DES LACS DE MONTAGNE	

*	Sur certains secteurs, la truite s'est acclimatée et se reproduit,
	Seriez-vous pour une protection de ces secteurs par une
	gestion et une réglementation particulière? Page 31
*	Seriez-vous pour une réglementation plus restrictive permettant
	une protection de la ressource dans le temps et permettant ainsi une
	meilleur qualité de pêche (truite, omble chevalier et saumon de fontaine)
	Diminution des quotas passant ainsi à 6 au lieu de 10 Augmentation
	de la taille passant à 20 (ou 23 cm selon les secteurs) au lieu de 18cm ?Page 31
*	Dans son ensemble, êtes-vous content de la gestion pratiquée
	Actuellement sur les lacs de montagne? Page 32
•	8-LES PARTICIPANTS ET LA GARDERIE SUR LES LACS DE MONTAGNE
*	Depuis ces 5 dernières années, vous avez été contrôlé combien de fois ?Page 33
*	Avez-vous déjà été verbalisé pour non-respect de la réglementation?Page 33
*	Pensez-vous qu'un manque de contrôle peut entraîner une incitation
	aux non respects du règlement en vigueur ou du braconnage?
*	9-LA PAROLE EST DONNEE AUX PÊCHEURSPage 35
	ConclusionPage 38

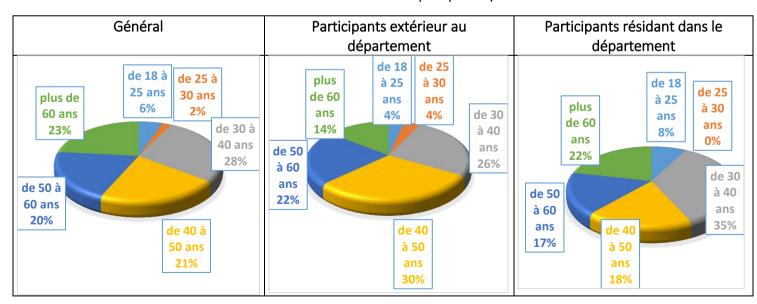
1 - LES PARTICIPANTS

L'objectif principal de ce questionnaire était de toucher un maximum de pêcheurs. Avoir l'avis de pêcheurs extérieur au département venant pratiquer la pêche plus ou moins fréquemment était primordiale pour mesurer le réel ressenti de l'ensemble des pratiquants, qu'ils soient moucheurs, tocqueurs.....



Les pêcheurs résidant à l'extérieur du département des Hautes Pyrénées ont relativement bien participé et **représentent 40** % de l'ensemble des participants **(122 personnes)** ce qui est tout à fait honorable.

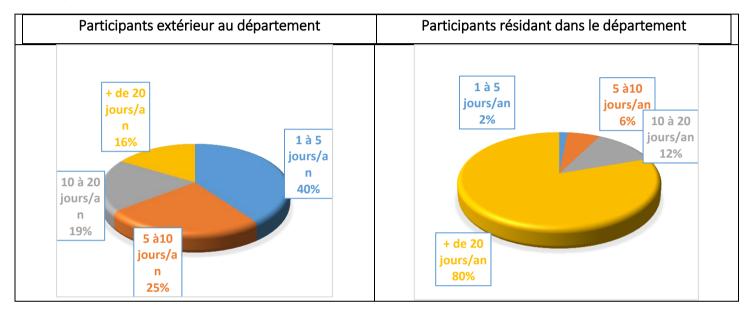
La tranche des 30-40 ans a été la plus participative.



Les Cours d'eau des Hautes Pyrénées

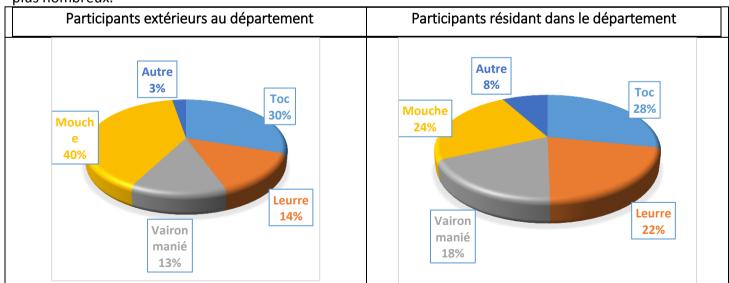
2 - LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES COURS D'EAU

A la question, Combien de fois pêchez-vous les cours d'eau ou les lacs de montagnes des Hautes Pyrénées durant l'année, on peut constater que pour les personnes extérieures au département, nous nous trouvons en présence d'un éventail assez complet au niveau des réponses (vacanciers, pêcheurs des départements limitrophes...)

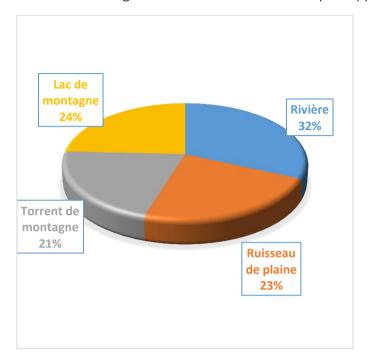


Au niveau des techniques employées, l'éventail est beaucoup plus homogène chez les pêcheurs Haut Pyrénéens. 3 pêcheurs sur 4 pratiquent plusieurs techniques.

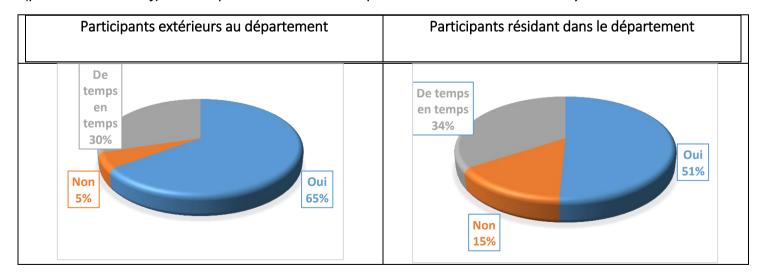
Chez les participants extérieurs au département, les pêcheurs à la mouche et les « tocqueurs » sont les plus nombreux.



Que ce soit les pêcheurs Haut Pyrénéens ou les pêcheurs extérieurs au département, Ils pratiquent leur loisir de manière égale selon les milieux. Les grands cours d'eau restent les plus appréciés dans les 2 cas.



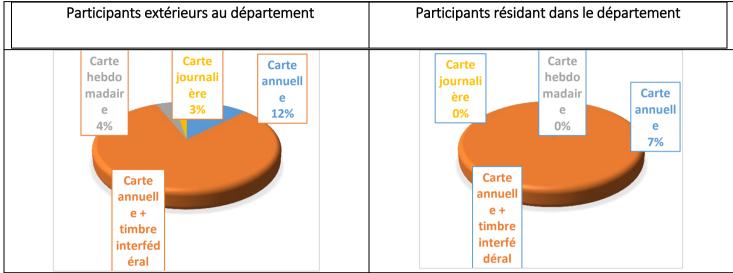
Ce qui est très intéressant, c'est que les personnes pratiquant le no-kill ont été les plus nombreuses à participer à ce questionnaire. Est-ce dû à un effet de mode ou à un réel désir des pêcheurs de vouloir préserver la ressource halieutique sachant que les préleveurs occasionnels sont classés dans cette catégorie (prélèvement sélectif)? Ils sont plus nombreux chez les pêcheurs extérieurs aux Hautes Pyrénées.



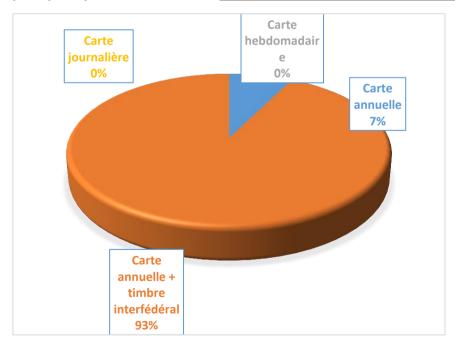
Le permis de pêche avec timbre halieutique est le plus utilisé de la part de tous les pêcheurs (environ 90% des cas).

Les permis "vacances" et journalier ne représentent qu'un faible pourcentage (- de 10%).

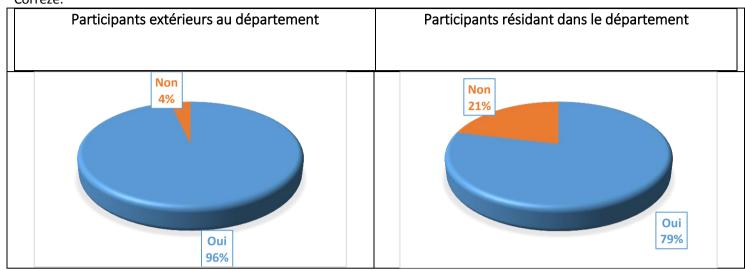
Il est surprenant de constater que 12% (15/122) des pêcheurs extérieurs au département utilisent une simple carte de pêche annuelle. Qu'ils le sachent ou pas, <u>ces personnes sont en infraction</u> car une carte annuelle leur donne droit de pêche uniquement dans leur département d'origine.



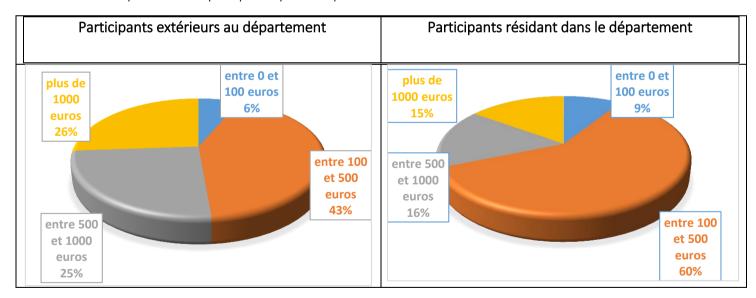
Le timbre halieutique suscite la même remarque chez les pêcheurs résidant dans le département et pratiquant en lacs de montagne ou même en plan d'eau de 2eme catégorie. Car 7% (13 / 182) des pêcheurs ayant dit pêcher en lacs de montagne ne possèdent pas non plus de timbre halieutique alors qu'il est obligatoire pour pratiquer sur ces milieux. <u>Ils sont donc eux aussi en infraction.</u>



On constate aujourd'hui qu'une grande majorité des pêcheurs pratiquent leur passion en dehors du département des Hautes Pyrénées. Le pêcheur voyage! Les départements les plus souvent cités sont: Les Pyrénées Atlantiques, l'Ariège, la Haute Garonne, Pyrénées Orientales, Dordogne, Allier, Aube, Ardèche et Corrèze.



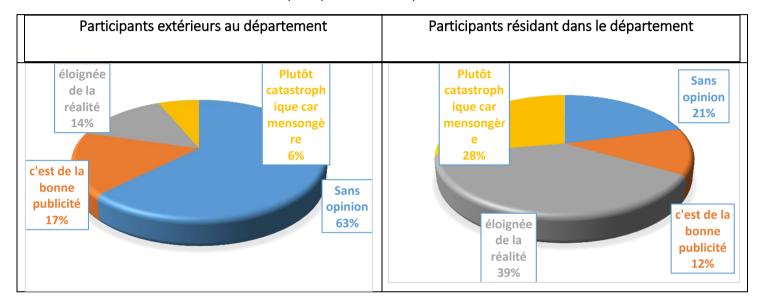
A la question: Quelle somme d'argent (approximation) avez-vous dépensé l'année dernière pour la pêche (matériel, hôtel, restaurant....), on peut constater que les locaux dépensent moins. C'est plutôt logique car un vacancier ou autre doit compter l'endroit où se loger. Le nombre de pêcheur possédant une résidence principale ou un pied à terre (famille, amis...) dans les Hautes Pyrénées représente 5% des participants extérieurs au département ayant participé à ce questionnaire.



2 - LES PARTICIPANTS ET LA GESTION DES COURS D'EAU

Les questions qui suivent, avaient pour but de mieux faire connaître la satisfaction des pêcheurs pour tous ce qui touche la gestion, la qualité de la pêche dans notre département et surtout connaître les attentes des pêcheurs.

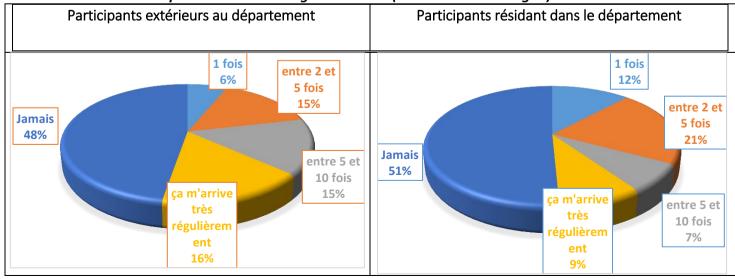
Que pensez-vous de la publicité faite par la fédération de pêche des Hautes Pyrénées via la presse et son blog pour promouvoir la pêche?



On se rend compte que plus de 50% de pêcheurs Haut Pyrénéens sont en désaccord avec la publicité faite par la fédération de pêche du département.

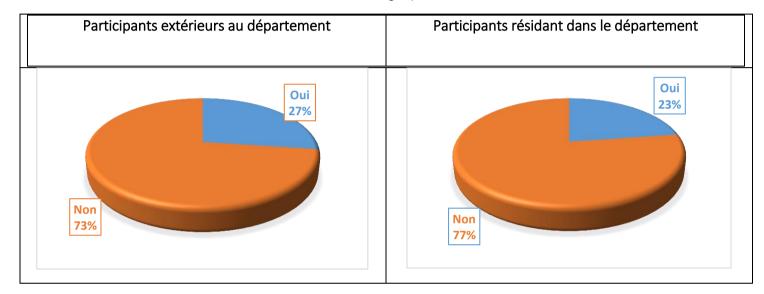
Les pêcheurs extérieurs, sont eux beaucoup plus réservés. Ce qui est normal, car n'étant là qu'une faible partie de l'année ; il est difficile pour eux de se faire une idée.

Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous pris ou dépassé lors de vos sorties, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire? (hors lacs de montagne)



En général, plus de la moitié des pêcheurs n'ont jamais fait le quota règlementaire de 10 poissons/jours lors de ces 5 dernières années. Ce qui soulève souvent la question " Est-ce qu'il reste beaucoup de poisson dans les rivières et ruisseaux du département ?".

Êtes-vous contant de la gestion pratiquée actuellement sur les différents milieux (rivière et ruisseau de plaine et de montagne)?

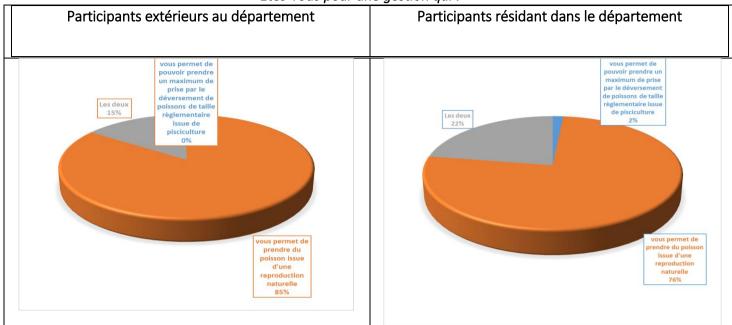


La gestion pratiquée dans notre département n'est du gout de la plupart des pêcheurs ayant participé à ce questionnaire surtout en ce qui concerne les rivières (Adour, Gave, Arros...).

Des motifs de ce mécontentement reviennent très souvent :

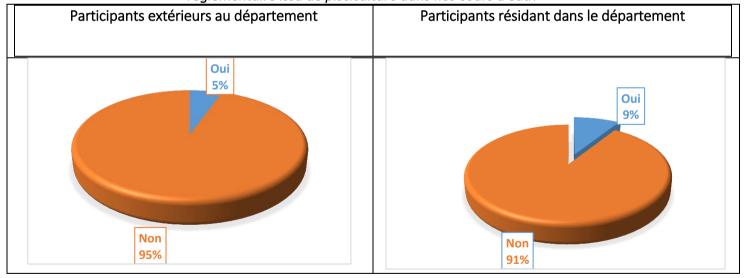
- -Trop de déversement de truite de pisciculture.
- -Pas assez d'action sur le milieu (entretien et aménagement des cours d'eau et des frayères)
- -Tailles limites de capture pas assez élevées
- Aucunes grandes lignes de tracées pour la protection des secteurs les plus impactés par la grande crue.

Etes-vous pour une gestion qui:



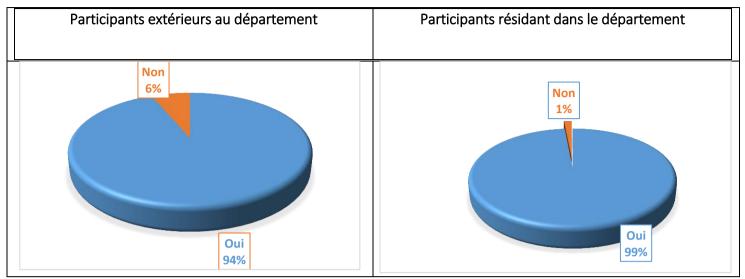
La grande majorité des pêcheurs (80%) n'est pas pour le déversement de truites surdensitaires dans nos rivières et ruisseaux!

Pensez-vous que l'avenir de la pêche réside dans le fait de déverser régulièrement du poisson de taille règlementaire issu de pisciculture dans nos cours d'eau?



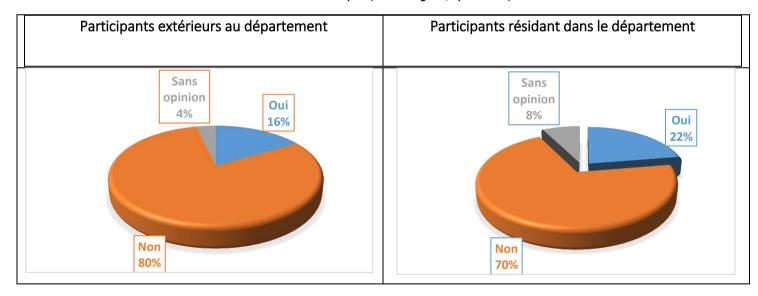
La grande majorité des pêcheurs (92%) pense que l'avenir de la pêche ne réside pas dans le fait de déverser des truites surdensitaires.

Seriez-vous prêt à pêcher un cours d'eau géré de telle façon à n'avoir aucun poisson issu de pisciculture (reproduction naturelle), même si la réglementation de celui-ci est plus stricte que sur d'autres cours d'eau?



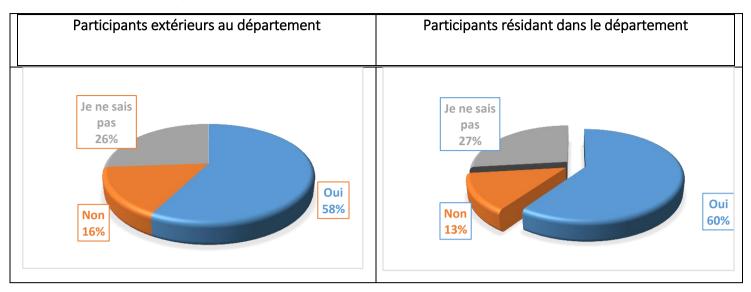
La quasi-totalité des participants serait prête à pêcher sur des parcours avec une règlementation plus stricte.

De manière générale, pensez-vous que la réglementation actuelle est suffisante pour permettre de préserver la ressource halieutique (taille légale, quotas...)

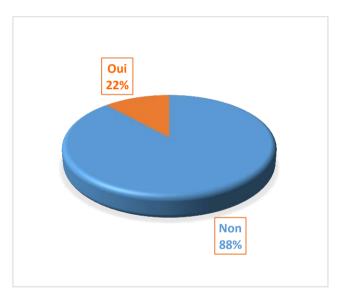


De manière générale, une grande majorité des pêcheurs pense que la règlementation n'est pas suffisante pour protéger la ressource halieutique de nos cours d'eau.

Pensez-vous qu'il reste encore des truites de souche endémique dans nos cours d'eau?



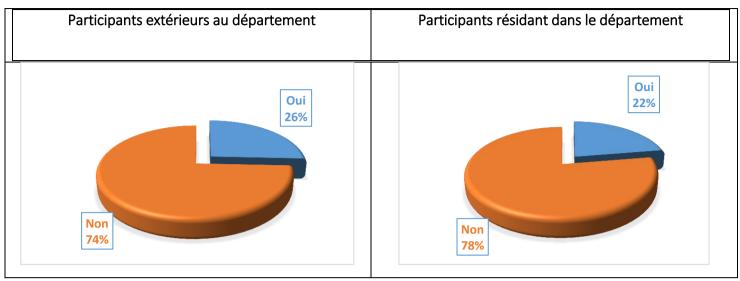
De manière générale un pourcentage assez fort de pêcheur ne sait pas s'il reste encore des truites souche endémique dans nos cours d'eau. Peut-être est-ce le fait de parler trop souvent d'alevinage ou de lâché de truite surdensitaire.



88 % des pêcheurs pensent que ces mêmes truites de sont pas assez protégées.

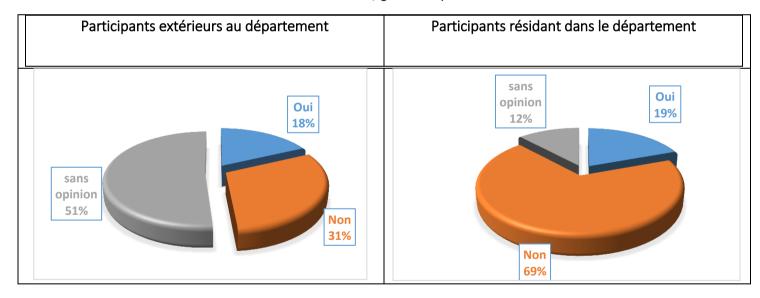
<u>Pour info:</u> Dans certains cours d'eau de notre département, il reste encore des truites de souche endémique. Il en existe même plusieurs.

Etes-vous bénévole dans une aappma?



Le nombre de participants à ce questionnaire étant bénévoles dans une aappma reste faible (moins de 30%) dans les 2 cas.

Etes-vous content des actions menées par les différentes associations du département (aménagements des cours d'eau, gestion ...)



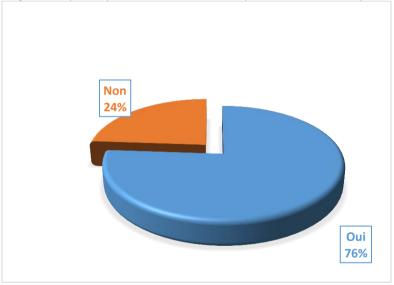
Chez les pêcheurs locaux, les actions menées par les différentes associations du département sur le milieu ne semblent pas plaire ou sont jugées insuffisantes.

Les pêcheurs extérieurs sont beaucoup plus modérés dans leur jugement!

Voici quelques argumentations de leur mécontentement :

- Trop de truites issues de pisciculture sont lâchées. Aucune action sur le milieu.
- Volonté limité de travailler ensemble par bassin versant.
- Hormis de l'alevinage, rien et fait. pourquoi utiliser des boîtes Vibert sur des cours d'eau où il y a de la reproduction naturelle?
- Actions encore trop basées sur la pêche de rapport (financier, nombre de prises, nombre de sociétaires...)
- Arrêter les truites portions. utilisation des boîtes alevibox, plus de no-kill, limiter les captures à 3/4 poissons, augmenter la taille, arrêter la pêche à l'asticot
- Aappma incompétentes car la fédé ne trace pas les grandes lignes d'une gestion cohérente. Où est le respect du PDPG?

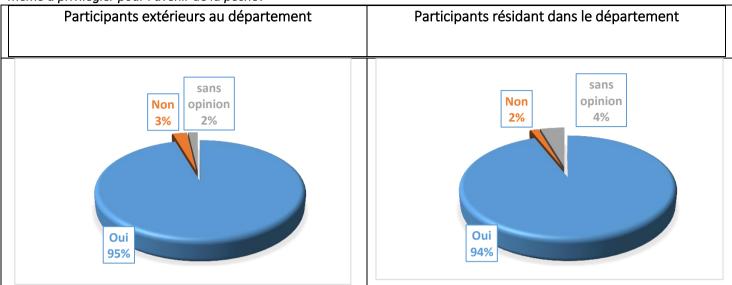
Seriez-vous prêt à intégrer et à participer aux actions menées par les associations pour défendre vos idées?



76% des participants à ce questionnaire sont prêts à intégrer ou à participer aux actions menées par les différentes associations.

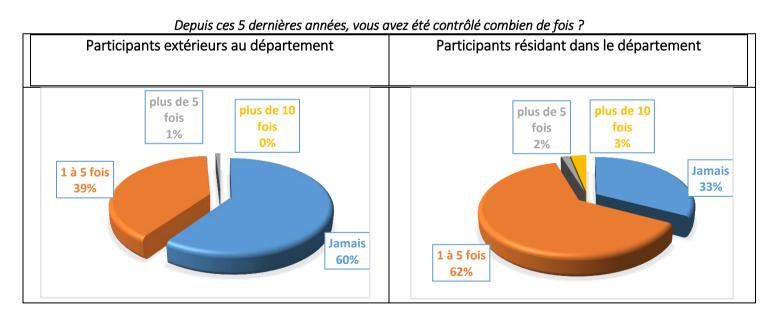
Quand on pense que certaines aappma cherchent des bénévoles.... On est en droit de se demander s'il y a un réel souhait d'intégrer de nouvelles personnes volontaires !

Pensez-vous que les travaux de réhabilitation des frayères, d'aménagement des cours d'eau soient indispensables et même à privilégier pour l'avenir de la pêche?



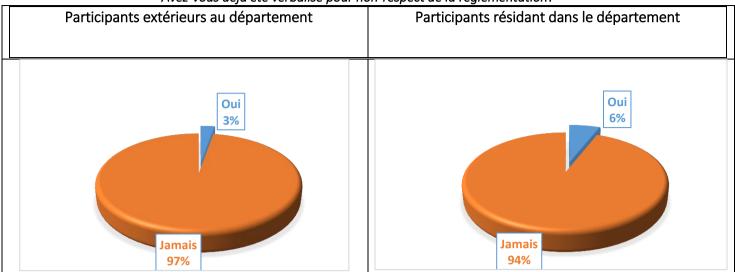
Tous pêcheurs sont unanimes ! Les travaux de réhabilitation des frayères et d'aménagement des cours d'eau sont indispensables.

4 –LES PARTICIPANTS ET LA GARDERIE SUR LES COURS D'EAU



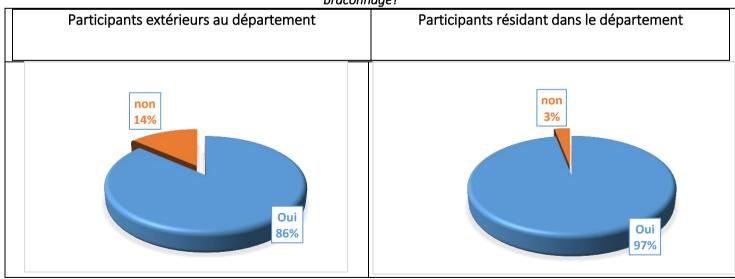
On se rend compte que 60% des pêcheurs visiteurs de notre département n'ont jamais étaient contrôlés durant leur séjour pêche sur nos cours d'eau. Alors que seulement 33% des pêcheurs locaux n'ont jamais étaient contrôlés ces 5 dernières années. Peut-être est-ce le fait, que la plupart des opérations de contrôle sont faites en période d'ouverture ?

Avez-vous déjà été verbalisé pour non-respect de la réglementation?

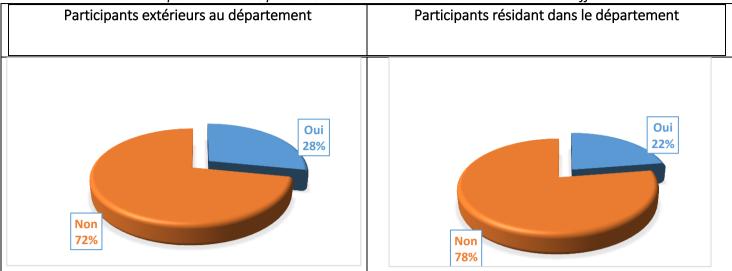


Le nombre de personnes verbalisées est très faible. Ça ne représente que 15 pêcheurs parmi les 304 qui ont participé à ce questionnaire.

Pensez-vous qu'un manque de contrôle peut entraîner une incitation aux non respects du règlement en vigueur ou du braconnage?

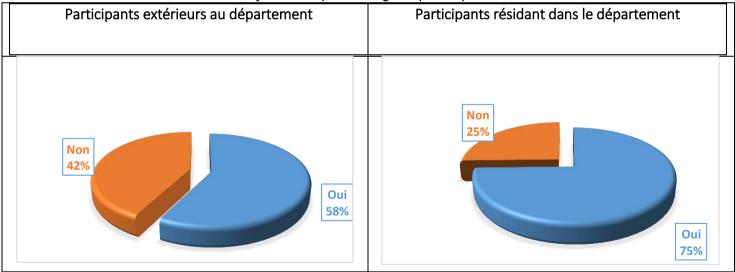


Pensez-vous que le nombre de personne dédié à la surveillance et aux contrôles est suffisant?



Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Même si 25% pensent qu'il y a assez de garde. Ce n'est pourtant pas le fait de les voir souvent.... Peut-être la peur du gendarme !

Avez-vous déjà entendu parler des garde pêche "particulier"?



Le nombre de personnes ne connaissant pas les gardes particuliers d'aappma est encore important. <u>Pour info</u>: ce sont des bénévoles qui après une formation sont assermentés et sont chargés de la surveillance de la pêche en eau libre par le détenteur du droit de pêche (propriétaire, associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) et leurs fédérations départementales (FDAAPPMA).

5 – LES PARTICIPANTS S'EXPRIMENT

Voici un éventail de parole de pêcheur. Elles ont été choisies parmi un grand nombre d'autres et représentent la majeure partie des sujets ou des questions abordés par les pêcheurs ayant participé à ce questionnaire par rapport au cours d'eau du département.

Les pêcheurs des Hautes Pyrénées :

- Les agressions sur le milieu sont incessantes microcentrale, agriculture, crues...) et le discours de la fédération est le même depuis de longues années. Certains techniciens en France comme Mr Delacoste prônent les effets positifs de la gestion comme on aimerait qu'elle soit! Donc, il attend quoi pour agir? Blocage de la fédé? On veut contenter qui, les pêcheurs occasionnels ou les pêcheurs passionnés?
- ❖ Entretien des berges plus régulier et pas uniquement après chaque crue. Nettoyage des abords à revoir! Arrêter les agriculteurs le déversement des fonds de cuve de lisier dans les cours d'eau (vu 2 fois déjà depuis le début de l'année sur l'Adour au niveau de Hiis et Mongaillard.
- Suite aux crues dévastatrices ayant eu lieu sur les gaves, il est temps que notre fédération 65 prenne un véritable tournant dans sa gestion; préservons réellement les truites de souche. ; Augmenter les parcours No Kill.; Créer des sites de prélèvements où les pêcheurs pourront prendre des truites sur des parcours régulièrement empoissonnés, afin de contenter tout le monde : pourquoi ne pas mettre en place une carte journalière sur ces parcours ? Augmentons la taille légale de capture. La taille légale de capture en lacs de montagne est ridiculement basse : les pêcheurs veulent avoir la possibilité de prendre de vrais et beaux poissons.
- ❖ Au point où on en est, je suis pessimiste sur l'avenir de la pêche en rivière de plaine à cause de la pollution, pression de pêche, braconnage certain....
- Les seules grandes lignes établies sont les plans d'alevinage massif ou de lâchés de poissons de taille (comme sur l'Arros...) pour répondre plus vite aux besoins de certains pêcheurs. Autant leur prendre un emplacement au bord d'un bassin d'une pisciculture! On oublie le principal a trait de la gestion qui la protection, l'aménagement et l'entretien du milieu aquatique.
- ❖ peut-être que faire passer un permis de pêche à chaque pêcheur majeur serait intéressant car celui-ci aurait des explications concrètes sur ce qu'est exactement la complexité du milieu et que tout n'est pas aussi "rose" que certains (nombreux) le pense !
- Il serait temps de responsabiliser les pêcheurs, en organisant des colloques type aappma d'Oloron, ou bien en ayant l'obligation de passer un permis similaire au permis de chasse.

Les pêcheurs des autres Départements :

- L'avenir de la pêche passe par une gestion plus rigoureuse et stricte (limité le nombre de prises à 5 poissons par jour par pêcheur voire même 2, augmenter la taille légale de capture, ...) l'aménageant des cours d'eau (ripisylve, création de courant, plantation d'herbiers...) est indispensable pour l'avenir et la survie de la biodiversité.
- je suis de Nay et votre gestion des cours d'eau est bien meilleure que sur le Bearn, mais je pense que l'on peut toujours améliorer.
- Prendre exemple sur la gestion piscicole à l'étranger où le poisson est très abondant, nous avons les rivières pour obtenir des résultats similaires. Ne pas polluer les rivières destinées aux salmonidés sauvages avec des déversements abusifs.

❖ Ne faisant pas partie d'une appma donc mal place pour émettre une critique sur des gens de bonne volonté il n'empêche que j'ai participé au nettoyage du gavé de Pau en venant de Toulouse. La pêche aurait à mon sens dû être fermée le temps de consolider les berges et faire appel aux pêcheurs pour le faire c'était une bonne initiative de la maire de Beaucens c'est la première année que je ne prends pas ma carte dans le 65.

❖ Je vous conseille d'observer ce qui se fait outre-atlantique, notamment dans les rocheuses canadiennes, niveau gestion de pêche, par exemple règlementation adaptée spécifiquement à chaque cours d'eau (tlc et nbre différentes suivant les rivières, prélèvement autorisé, limité, interdit suivant zones et périodes de l'année), ou cours d'eau entièrement no kil depuis des années, résultat des poissons de bonne taille partout, une qualité de pêche sensationnelle, dans des zones pas forcément coupées du monde...ce genre de gestion fait venir du monde, qui dépense son argent sans compter...la gestion de la pêche en France est archaïque, il serait temps d'agir avant que nos rivières soient désertées par la vie, et ses pêcheurs...mais les mentalités doivent évoluer.

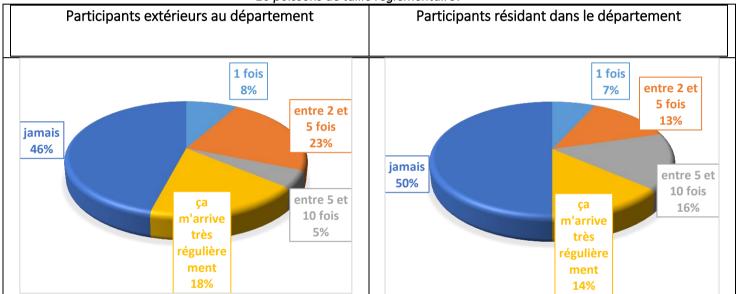
Les Lacs de Montagne des Hautes Pyrénées

Ce sont **77 personnes** qui ont participé à la 2eme partie du questionnaire qui était en rapport avec les lacs de montagne.

Ces pêcheurs pratiquent leur passion dans ce milieu depuis en moyenne 24 ans. Certains depuis seulement 1 an, d'autres depuis plus de 40 ans.

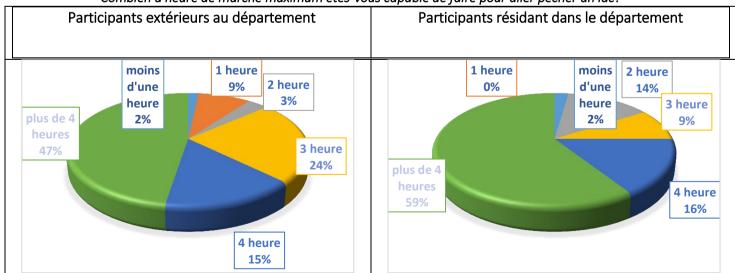
♦ 6 –LES PARTICIPANTS ET LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE

Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous prie ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire?

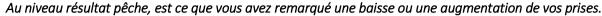


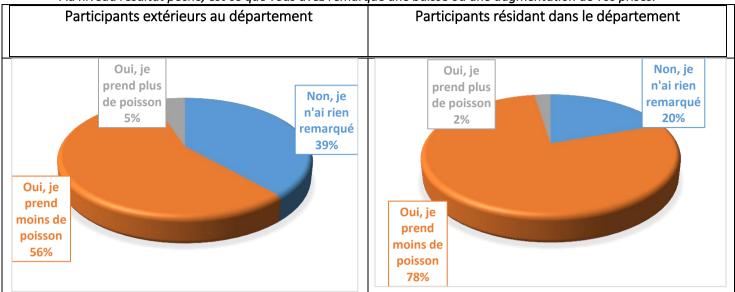
Environ 50 % des pêcheurs n'ont jamais réalisé ou dépassé le nombre de 10 prises en une sortie depuis 10 ans.

Combien d'heure de marche maximum êtes-vous capable de faire pour aller pêcher un lac?



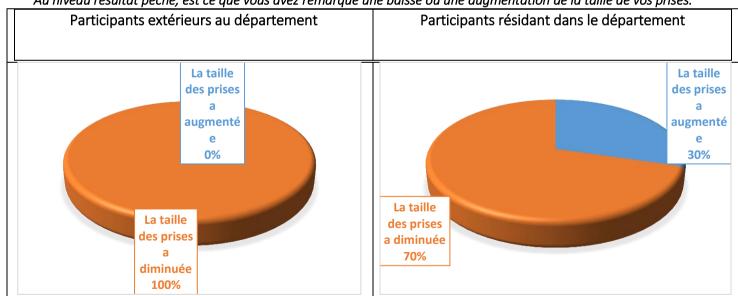
Certains participants n'hésitent pas à marcher plus de 3 heures pour rejoindre les lacs qu'ils désirent pêcher





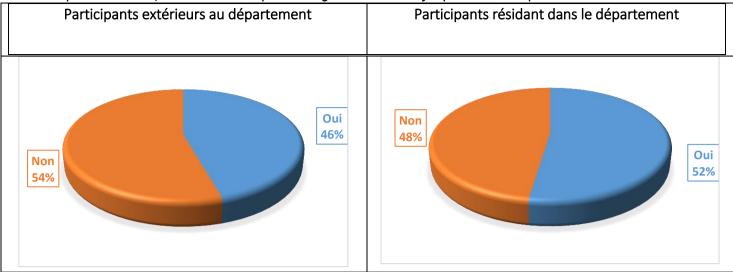
Un nombre important de pêcheurs prend moins de poissons depuis quelques années. Mais selon les observations, ce n'est pas généralisé sur tous les lacs comme sur tous les secteurs.

Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises.



Plus de 80% des participants ont remarqué que la taille de leurs prises avait diminué ces dernières années. Là aussi, selon les observations ce n'est pas généralisé sur tous les lacs comme sur tous les secteurs.

Depuis ces années, avez-vous remarqué une augmentation de la fréquentation des pêcheurs sur ce milieu?



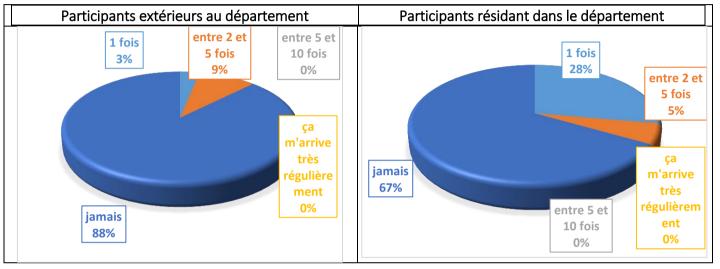
Les résultats sont équivalents dans les 2 cas. Pourtant, nous allons voir par la suite qu'en approfondissant l'analyse on arrive à observer quelque chose de plus concret.

Analyse approfondie de ces dernières données :

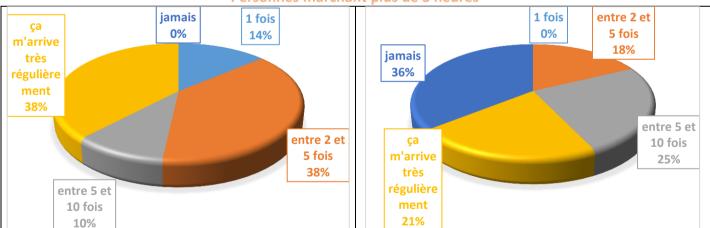
Si l'on traite séparément les données des personnes marchant de moins d'une heure à 3 heures et celles des personnes marchant plus de 3 heures pour rejoindre le ou les lacs, on obtient des observations plus précises.

Ces 5 dernières années, combien de fois avez-vous pris ou dépassé lors de vos sorties en lacs de montagne, le nombre de 10 poissons de taille réglementaire?

Personnes marchant de moins d'une heure à 3 heures



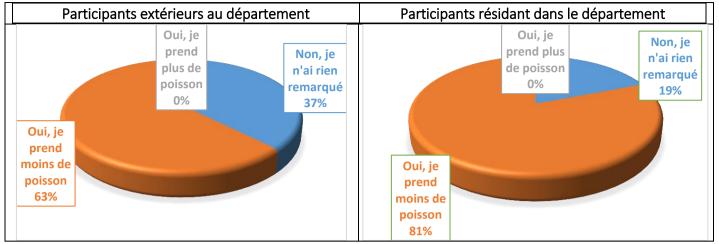




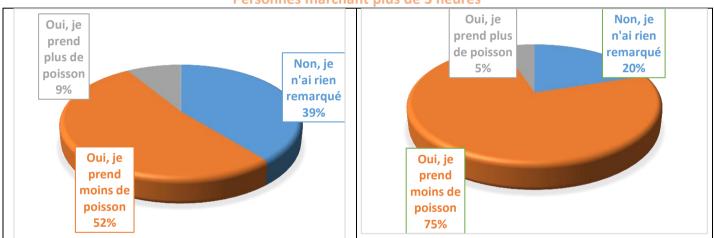
Les pêcheurs marchant le plus longtemps prennent voient leur nombre de prise plus important. Cependant, selon leurs observations, ce n'est pas généralisé sur tous les lacs comme sur tous les secteurs.

Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de vos prises.

Personnes marchant de moins d'une heure à 3 heures

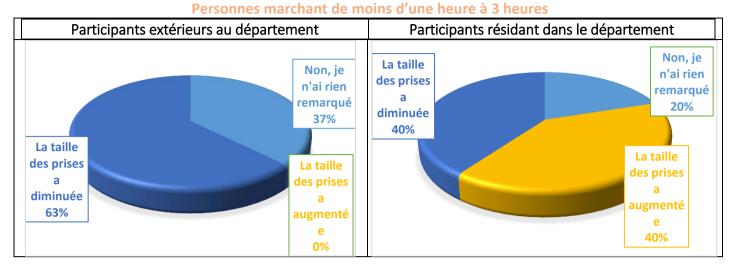


Personnes marchant plus de 3 heures

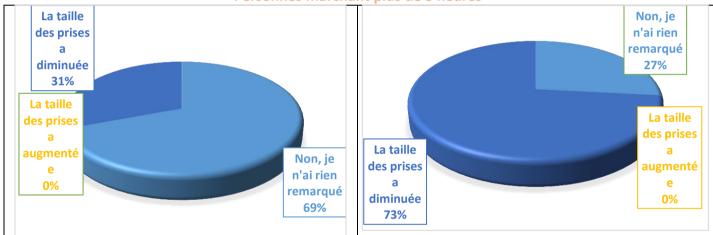


La majeure partie des pêcheurs déclare prendre moins de poisson. Et ce, à tous les niveaux. Cependant, selon leurs observations, ce n'est pas généralisés sur tous les lacs comme sur tous les secteurs.

Au niveau résultat pêche, est ce que vous avez remarqué une baisse ou une augmentation de la taille de vos prises.



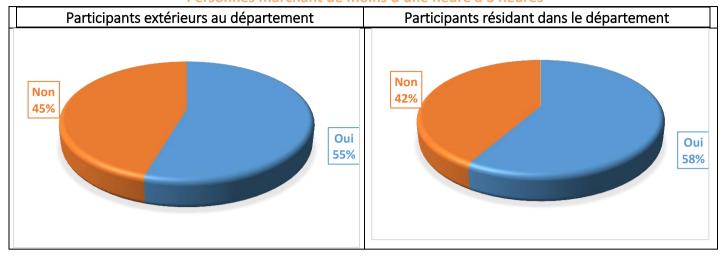
Personnes marchant plus de 3 heures



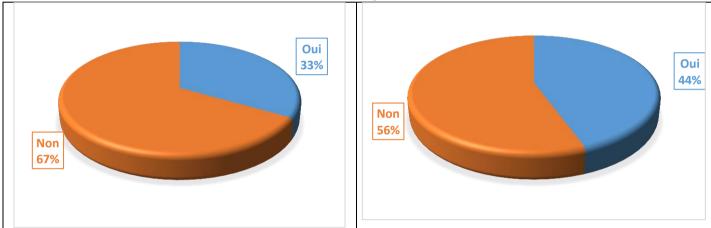
Une majeure partie des pêcheurs déclare que la taille de leurs prises à diminuer. Ça a tendance à être généralisé à tous les niveaux. Cependant, selon leurs observations, ce n'est pas généralisé sur tous les lacs comme sur tous les secteurs.

Depuis ces années, avez-vous remarqué une augmentation de la fréquentation des pêcheurs sur ce milieu?

Personnes marchant de moins d'une heure à 3 heures



Personnes marchant plus de 3 heures



Ce phénomène à l'air de généraliser sur tous les lacs et à n'importe quelle distance. Cependant, selon leurs observations, ce n'est pas généralisé sur tous les lacs comme sur tous les secteurs.

Certaines de leurs observations :

Les pêcheurs des Hautes Pyrénées :

- ❖ Jusqu'à 2 heures de marche, les résultats sont largement moins bons qu'il y a 5 ou 10 ans. Au-delà, ça s'arrange mais il faut vraiment aller beaucoup plus loin pour retrouver des résultats convenables. J'ai vu des gens garder des poissons à 18cm, c'est une aberration!!!
- ❖ Taille à 18cm pas ou plus adaptée. Un minimum de 20 ou 22cm et quotas de 6/ jours obligatoire dans tous les secteurs.
- ❖ Dans certains secteurs encore préservés du monde, je retrouve des résultats plus que correct. Je ne pêche quasiment plus que ces secteurs aujourd'hui car trop de monde ailleurs.

❖ Au fil des années, on constate que beaucoup de pêcheurs saisonniers (hors départements) conservent systématiquement les poissons de 18 cm alors que les pêcheurs du 65 se fixent une taille de 22/23 cm. En fin de saison estivale, les lacs de moyenne comme de haute montagne sont pillés, ayant subits une trop forte pression de pêche.

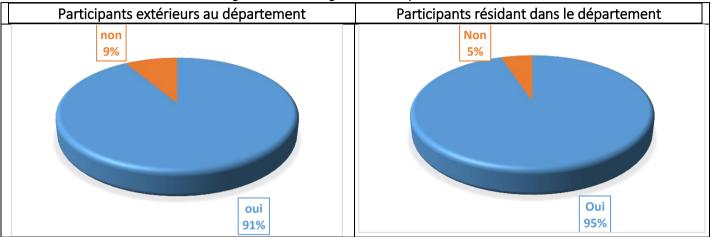
- Il est inquiétant de rencontrer très peu de poissons petits ou moyens ce qui se comprend avec une taille à 18 cm et un quota de 10 poissons mais il arrive de prendre parfois un ou deux poissons de 25 à 30 cm quand ils sont actifs que je remets à l'eau, vue la pénurie du milieu: donc élever la taille et diminuer le quota.
- ❖ Peut-être grâce à mes modes de pêche, je prends plus de jolis poissons. je pense aussi que le fait de prendre moins de poisson est dû à la pression de pêche qui va crescendo depuis ces dernières années.

Les pêcheurs des Hautes Pyrénées :

- ❖ De plus en plus de pêcheurs en lac jusqu'à 2h30 de marche.
- les lacs les moins accessibles deviennent très fréquentés, de plus par des pêcheurs souvent peu respectueux des règlementations en vigueur...car peu contrôlés résultats, nombre et taille de capture explosés.
- ❖ Je remarque qu'on prend plus de poisson dans les lacs les plus éloignés min 3h de marche.
- ❖ Dans certains lacs qui étaient mes favoris il y 10ans, je n'y retourne même plus car je ne prends plus de poisson. Certains sont encore poissonneux, avec parfois beaucoup de cristivomers.
- Depuis que je n'habite plus les Hautes Pyrénées. je pars en lac de montagne quasi exclusivement au mois Août. Ce n'est donc pas la meilleure période. En revanche je constate que la taille des poissons pris est en diminution ce qui ne me dérange pas plus que ça. ce qui me dérange réellement c'est le comportement des autres personnes et autres pêcheurs qui gardent des poissons à peine maillés et qui laissent très souvent leurs détritus au bord des lacs.
- L'augmentation des prises s'explique par l'expérience plutôt que par une plus forte densité de poissons.

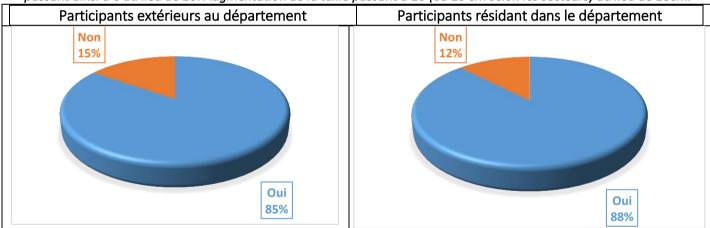
7-LES PARTICIPANTS ET LA GESTION DES LACS DE MONTAGNE

Sur certains secteurs, la truite s'est acclimatée et se reproduit. Seriez-vous pour une protection de ces secteurs par une gestion et une réglementation particulière?



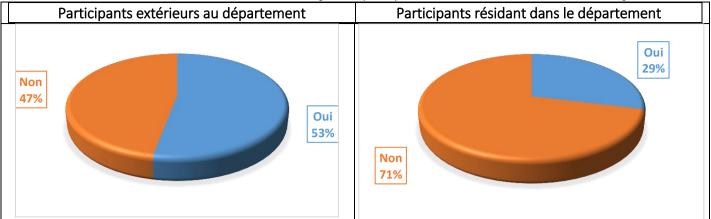
Tous les pêcheurs sont unanimes sur ce sujet!

Seriez-vous pour une réglementation plus restrictive permettant une protection de la ressource dans le temps et permettant ainsi une meilleur qualité de pêche (truite, omble chevalier et saumon de fontaine)? Diminution des quotas passant ainsi à 6 au lieu de 10. Augmentation de la taille passant à 20 (ou 23 cm selon les secteurs) au lieu de 18cm.



Un changement de règlementation ne gênerait qu'un faible nombre de pêcheurs.

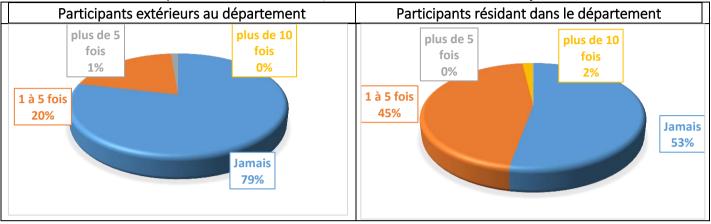
Dans son ensemble, êtes-vous content de la gestion pratiquée actuellement sur les lacs de montagne?



Si les pêcheurs des Hautes Pyrénées sont mécontents de la gestion pratiquée sur ce milieu, l'avis des pêcheurs des autres départements est beaucoup moins tranché.

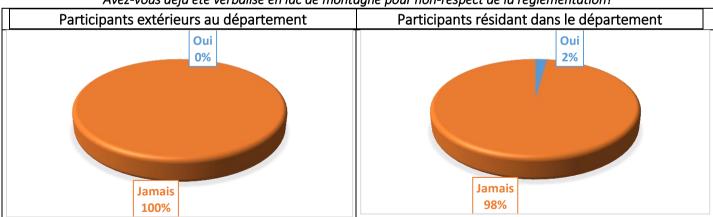
8-LES PARTICIPANTS ET LA GARDERIE SUR LES LACS DE MONTAGNE

Depuis ces 5 dernières années, vous avez été contrôlé combien de fois ?

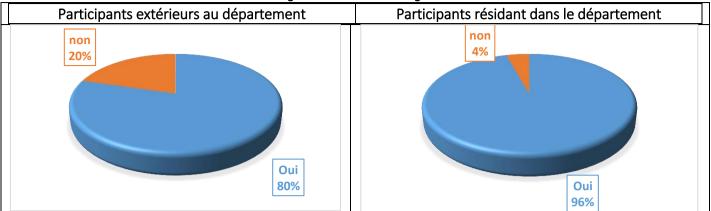


Ces résultats prouvent le peu de contrôles effectués en montagne.

Avez-vous déjà été verbalisé en lac de montagne pour non-respect de la réglementation?



Pensez-vous qu'un manque de contrôle dans ce milieu peut entraîner une incitation aux non respects du règlement en vigueur ou au braconnage?



Certains participants avouent avoir été confrontés à des pêcheurs peu scrupuleux en montagne.

9-LA PAROLE EST DONNEE AUX PÊCHEURS

A la fin du questionnaire, une partie était réservée pour que les participants puissent parler. Ils abordent leur vision de la pêche en générale :

Les pêcheurs des Hautes Pyrénées :

- ❖ A quand le changement??? Je pense de plus en plus à prendre mon permis dans le 64 ou le 31. Les aappma sont vieillissantes et bidons. On nous renvoie vers la fédé quand on leur pose des questions. A quand des associations par bassin (Adour, Gave, Neste, Arros) ?
- ❖ Penser à changer les instances de la fédé, il faudrait que les hommes de m. Ducos à l'aappma de Tarbes arrêtent de lâcher des truites comme des cons pour aller les pêcher le soir même.
- ❖ Merci à ceux qui se décarcassent, par ce type d'actions pour essayer de nous améliorer la vie. ; Pour moi, à 47 ans, pêchant depuis mon plus jeune âge, je pense disposer d'une certaine expérience.; Et, cette expérience m'a souvent montré que, lorsqu'un cours d'eau n'était "plus géré", j'entends par là que les fédés n'y déversaient plus de surdensitaires et que, donc, les pêcheurs ne le fréquentaient presque plus, c'était là où l'on trouvait les plus jolies truites.; Je crois que certains cours d'eau ont besoin que des travaux d'aménagement du lit ou des frayères soient réalisés, pour retrouver un état naturel compatible avec le retour des truites. Certains cours d'eau ont vraiment trop été dégradés par le modernisme. L'effort des gardes et fédés devrait se concentrer à veiller à ce que cette dégradation des milieux ne se poursuive pas (industrie et agriculture principalement...).; La pêche, c'est une histoire de passionnés. Pourquoi veut-on, à tout prix, à grands renforts de publicité, amener un maximum de gens au bord de l'eau? Pour de tristes raisons commerciales, je le crains. Le matériel de pêche coûte cher, c'est un marché! Mais, amener tous ces blaireaux qui ne connaissent rien à la nature et la jonchent de leurs boîtes vides d'appâts achetés chez D4, je n'y vois aucun intérêt pour l'eau, la pêche et les poissons. Réparons les milieux, attendons le retour des vrais poissons, tant pis si on perd en chemin la grande majorité de ces pseudos-pêcheurs. Quel bonheur, si, en repartant de zéro, nous laissions à nos enfants, dans quelques années ou décennies, des milieux sains et équilibrés.; On peut rêver, lorsqu'on est au bord d'un charmant petit ruisseau et que passe furtivement au-dessus l'éclair bleu métal d'un Martin-Pêcheur...mais pas lorsqu'on voit la nature piétinée, salie et détruite par la grande masse des pseudos-pêcheurs qui recherchent avidement leurs truites de kermesse.; Le summum de la bêtise revient à notre chère fédé et à ses représentants, qui, lors d'événements à grand public, installent une bâche noire avec de l'eau et des "truites", pour APPRENDRE aux non-pêcheurs ce qu'est la pêche. Quelle honte! Je termine, car un roman serait nécessaire pour exprimer la nausée que provoque en moi les actions menées actuellement EN FAVEUR de la pêche DE LOISIR. Merci.
- ❖ L'entretien des berges et des cours d'eau est une priorité pour la survie des poissons. La taille à 18 cm ne devrait même pas exister (tous juste 1 reproduction avec un peu de chance). L'agriculture devrait être en accord et en harmonie avec la vie d'un cours d'eau. Beaucoup trop de dégât à cause des engrais, pesticides et bétail qui patauge dans les cours d'eau.
- Merci pour ce questionnaire fort sympathique. Pourquoi la fédération de pêche ne fait pas ce genre de chose aujourd'hui?
- ❖ Je suis très pessimiste sur l'avenir de la pêche dans les Hautes Pyrénées que ce soit sur le gave ou en montagne. Après les inondations catastrophiques, il y a 2 ans, des mesures strictes pouvaient

être prises et elles seraient passées. Mais rien du tout, seul importait le nombre de cartes prises l'année suivante avec les déclarations et actions mensongères qui suivirent

- Il y a bien assez de règlements imposés par la fédération elle-même sans avoir besoin d'en rajouter, je dirais même qu'une simplification de la réglementation serait nécessaire pour enrayer la chute des cartes de pêche. à méditer
- ❖ Juste un mot sur le versant espagnol où je pêche les lacs aragonais : il faudrait que vous alliez voir , ne serait-ce qu'à Ourdissetou, la qualité de la pêche et la nature de la règlementation : juste 3 poissons de 22 cm par pêcheur et par jour, appâts naturels autorisés mais avec hameçons sans ardillon d'au moins 2 cm de long et 7 mmm d'ouverture, vairon mort interdit. Et bien sûr des gardes qui contrôlent. Je ne suis pas pour l'interdiction du vairon car avec une limitation des prises il n'y aurait pas de problème. Aller vous enfin changer quelque chose à votre "gestion"? Les poissons vous remercient d'essayer et moi aussi.
- ❖ Je me suis fixé une taille minimum à 22-23 cm de moi-même depuis 10 ans environ (j'ai 75 ans). Comme quoi, tout le monde peut changer sa vision de la pêche et à tout âge. J'espère que les pêcheurs (surtout de lacs de montagne) prendront soin de remettre à l'eau délicatement les poissons ne faisant pas la maille et qu'ils laisseront les lieux propres après leur départ.
- Très bonne initiative de ta part. Nous aurons du travail dans l'avenir pour faire évoluer les choses.
- Il est clair que la réglementation ne fait pas tout, mais si une véritable pédagogie tant sur le milieu que sur la faune n'est pas mise en place, les mentalités n'évolueront pas, et pour nombre de pêcheurs, les aappma et la fédération ne seront là que pour dilapider l'argent des permis et déverser du poisson.
- Les souches locales de truites sont un vrai trésor de notre patrimoine. La priorité est de protéger ces poissons, par le biais d'une réglementation plus stricte, et en évitant de lâcher des poissons extérieurs d'une autre souche comme, malheureusement, le font la fédération et l'aappma de Cauterets sur le Marcadau. L'hybridation de ces poissons est une catastrophe!

Les pêcheurs des autres départements :

- j'espère qu'un jour des gens compétents prendront le commandement de la fédé 65 pour faire changer tout ceci.
- Pour la sauvegarde de notre loisir, svp mettez en place tous les points soulevés dans le questionnaire.
- ❖ Pour la gestion des cours d'eau il faut éviter les alevinages, surtout là où les poissons ce reproduisent. Privilégier la fario en lacs de montagne.
- ❖ Pour moi le problème de densité de poisson réside principalement dans le fait que le nombre de prise est trop élevé au vu de la pression de pêche grande dans cette région. De la même manière la taille légale de capture est ridicule et ne permet pas au poisson d'avoir le temps de se développer. Déverser des poissons " de bassine " qui sont pris dans leur majorité le lendemain ou surlendemain n'ai pas pour moi une gestion à long terme de nos cours d'eau qui sont pour moi de très grande valeur. Une meilleure gestion, avec les soucis de protéger des secteurs par plus de No kill par exemple ou de limiter fortement le nombre de capture, redoreraient le blason de nos belles rivières et donnerai envie à la future génération d'aller à la pêche pour pêcher de vrai poissons... Merci pour votre sondage.
- Je souhaiterais que la taille minimale de capture soit augmentée à 25cm. Interdiction de pêcher à l'asticot. Nombre maxi de poissons tués = 2

❖ Bravo pour ce questionnaire en ce qui le concerne je suis prêt à participer à des opérations diverses si elles sont organisées.

- Plus de contrôles, mais est-ce possible? Des amendes dissuasives et appliquée dès que possible; un panneautage visible et explicite (pourquoi tel règlementation, quels risque en cas de non-respect); une réglementation plus spécifique, plus variée et adaptée suivant chaque cours d'eau ou lac (les exemples existent, canada, usa, regardez la qualité de leur pêche). Bon courage pour le futur.
- ❖ le manque de contrôle favorise tous les excès halieutiques, et les gens se croient de plus en plus intouchables, sur tous les cours d'eau Français, et bien plus en montagne....
- Continuez à favoriser la protection des cours d'eau et le maintien des parcours "sans tuer" de les agrandir et surtout effectuer des contrôles sur ceux-ci.



Conclusion

Tout d'abord, je voudrais remercier toutes les personnes pour leur message de soutien à ce projet (et ils ont été nombreux !), ainsi que toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire. Je voudrais remercier aussi tous les administrateurs des différents forums qui ont accepté que ce questionnaire y soit publié (Lacs des Pyrénées, Truites et Rivières, Gobages.com, Adour Pêche Passion) ainsi que les propriétaires des différents magasins de pêche de la banlieue Tarbaise qui a accepté de faire participer leurs clients (Chasse pêche Pyrénées à Ibos, Europêche à Orleix et Alliance Pêche et Nature à Odos).

Pour tout ce qui touche à la pêche et à la gestion des cours d'eau de notre département, les réponses qui ont été donné par les participants montre bien une certaine frustration de leur part; et même parfois un certain désaccord avec la gestion qui a été mise en place depuis de nombreuses années.

Je vais ici donner certaines informations car beaucoup mélangent certaines choses. Les AAPPMA sont constituées à 100% de pêcheurs, des bénévoles qui donnent de leur temps pour améliorer, gérer les cours d'eau ou les lacs présents sur leurs baux de pêche. Les hydrobiologistes et les techniciens de rivière sont eux, salariés à temps plein par leur fédération alors que le président de la fédération est une personne bénévole qui est élue par toutes les A appma du département. C'est là, que je rejoins certains car c'est là qu'il y a une faille dans le pouvoir décisionnaire. Car les personnes les plus importantes, celles qui par leurs connaissances, décisions où leurs observations peuvent faire évoluer les choses au niveau de la gestion du milieu, sont bien les hydrobiologistes et les techniciens de rivières. Problème, c'est qu'elles ne bénéficient d'aucun pouvoir décisionnaire. On ne peut pas aujourd'hui en l'état des choses, laisser des pseudos amateurs décisionnaires faire ce qu'ils veulent. C'est pourtant ainsi que nos rivières sont gérées depuis toujours. Des grandes lignes de gestion doivent être mises en place par la fédération départementale via le PDPG (Plan Départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles) et se doivent de le faire respecter par les différentes associations du département.

Oui, la gestion du milieu (entretien de frayères et la ripisylve, mise en place de cache...) est à privilégier aujourd'hui. On voit aujourd'hui ce que peut donner 60 ans de gestion halieutique. 60 ans d'une gestion "du petit poisson "en déversent des alevins nés en pisciculture, fragiles, avec une espérance de vie plus courte et avec un pouvoir de grossissement plus faible que ceux nés naturellement dans nos cours d'eau. En plus de ça, ce type de gestion ne fait que créer des conflits au sein de la famille des pêcheurs. Au lieu d'être unis, elle nous désunit! Qu'on soit un moucheur adepte du no-kill, tocqueur..... notre attente est la même! Retrouver une meilleure qualité de pêche. Il ne faut pas croire que parce qu'on a certaines convictions et qu'on avance certaines idées qu'elles amèneront que des bonnes choses. Nous avons tous des idées mais pas forcément les solutions. Nous ne sommes pas des hydrobiologistes mais des pêcheurs. Pêcheurs, dont beaucoup possèdent aujourd'hui une "âme de gestionnaire". Vous êtes nombreux à vouloir participer aux différentes actions de vos aappma respectives! Allez-y, foncez! Car c'est là qu'on a besoin de vous. Car il faut des têtes et des bras. Vous serez plus utile sur le terrain! Et vous pourrez vous rendre compte que tout n'est pas aussi facile qu'il y paraît. Vous pourrez ainsi participer selon (vos désirs) à des missions de surveillance de la pêche (en devenant garde bénévole), de la gestion sur le milieu ainsi que de la gestion halieutique. Là, vous serez entendu et vous vous rendrez compte que les agressions incessantes de l'homme sur les différents cours d'eau (Hydroélectricité, agriculture, pollution....) n'arrangent rien et ne facilite pas la chose. On parle beaucoup de simplification de la règlementation ces derniers temps. Pourtant, ce ne peut pas être le cas pour certaines ; comme celle du code de la route..... Pourquoi simplifier celle-ci alors qu'il n'a jamais été autant question de préservation du patrimoine naturelle et environnementale ? La solution ne passerait elle pas par la création d'un permis type "permis de chasse" avec un examen écrit à passer par les pêcheurs ? Ne passerait elle pas par une réforme des instances de la gestion de pêche ? Pourquoi ne pas créer des associations par bassin versant ? Cela facilitera certainement les choses car on n'aurait pas sur 10 kilomètres d'une même rivière, 2 aappma avec deux manières différentes de gérer le milieu. Pourquoi continuer à avoir un président de fédération départementale alors que certains salariés de celle-ci sont plus à même d'être les décisionnaires, étant donné que ce sont des personnes qui connaissent parfaitement le milieu ? Voilà je pense, les questions qu'il faut se poser aujourd'hui!

En ce qui concerne les lacs de montagne, les résultats ne font que confirmer ce que certains pêcheurs avaient déjà observé depuis 2 ou 3 ans. Même si l'hélicoptère passe tous les deux ans, on se doit de faire en sorte de préserver la

ressource halieutique dans le temps pour permettre une meilleure qualité de pêche. Notre tourisme pêche en dépend car c'est devenu un vecteur économique important de notre département. Quand d'autres départements mettent en place des actions significatives sur ce milieu, les Hautes Pyrénées ne font rien. Les Pyrénées Atlantiques, l'Ariège, la Haute Garonne et les Pyrénées orientales ont déjà mis en place des réglementations particulières pour permettre de protéger cette ressource. Le taux de fréquentation de ces secteurs par les pêcheurs n'en est pas pour autant affecté, bien au contraire. Car il est le gage d'une gestion responsable en accord avec des enjeux écologiques et économiques.

Pour finir, vous avez été nombreux à parler lors de vos différentes observations, des différentes règlementations en vigueur dans certains pays, notamment aux États-Unis. On ne peut que s'en inspirer. Certaines peuvent ou ne peuvent pas marcher chez nous. L'environnement et le biotope n'étaient pas du tout le même. Elles peuvent aussi fonctionner mais demander énormément de temps pour que les effets s'en fassent ressentir. Certains me diront "On n'est pas à 10 ans prêts!". Je suis tout à fait d'accord. Les solutions existent mais elles engendreront obligatoirement certains sacrifices. La question est : est-ce que la grande famille des pêcheurs serait aujourd'hui prête à faire ces sacrifices?